

# **Politique culturelle de l'arrondissement de Montréal-Nord**

adoptée à la séance du conseil le 16 février 2005

*«La culture c'est la totalité des connaissances, des croyances, des arts, des valeurs, lois, coutumes et de toutes les autres capacités et habitudes acquises par l'Homme en tant que membre de la société» (Edward Burnett Tylor (1832-1917), titulaire de la chaire d'anthropologie d'Oxford).*



*Voile I* de Jacques Besner

## TABLE DES MATIÈRES

I.	<b>CONTEXTE</b> .....	4
II.	<b>PRINCIPES DIRECTEURS</b> .....	8
III.	<b>AXES D'INTERVENTION</b> .....	9
IV.	<b>COMITÉ CULTUREL PERMANENT</b> .....	13
V.	<b>PRIORITÉS DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2005 - 2015</b> .....	15
VI.	<b>ANNEXE</b> .....	16
VII.	<b>CONCLUSION</b> .....	17

## I. **CONTEXTE**

Une politique culturelle doit être le reflet des besoins d'une communauté. Et pour bien comprendre le fondement même des besoins et des raisons qui motivent nos actions et notre comportement culturel, il est primordial de bien connaître l'origine de notre communauté ainsi que les particularités qui font de notre arrondissement ce qu'il est aujourd'hui. C'est cette mémoire collective qui teinte notre développement culturel passé, présent et futur.

### **Portrait socio-démographique**

À sa création, le 5 mars 1915, Montréal-Nord comptait 996 habitants. Le recensement de 1921 établit ce nombre à 1 360, dont 197 personnes sont d'origine britannique et 62 d'origine italienne. La communauté de langue anglaise va augmenter pour se stabiliser et finalement, décroître.

Jusqu'en 1950, on peut parler d'un accroissement de la population raisonnable. Le recensement de 1951 fait état d'une population de 14 081 citoyens. De 1951 à 1959, le taux de natalité passe de 29,8% à 41,8%, tant et si bien qu'en 1971, on dénombrait plus de 84 000 personnes. Le sommet sera atteint en 1976, avec un total de 97 250 habitants. Par la suite, la ville connaîtra une diminution (84 070 en 1991) en raison de l'absence de nouveaux lotissements, du vieillissement de la population et du plus grand nombre de familles monoparentales.

La communauté italienne se développe après les années 50, avec l'arrivée de nouveaux immigrants au Canada, pour atteindre le nombre de 13 614 en 1985, et de 12 520 résidants, en 1996.

Pour ce qui est de l'immigration haïtienne, c'est à partir des années 60 qu'elle a vraiment démarré. L'année 1985 permet de recenser 5 093 personnes d'origine haïtienne et d'en dénombrent 8 295 en 1996.

En 2001, les minorités visibles représentaient 19 % de la population. Elles sont formées de gens d'origine haïtienne, latino-américaine et arabe.

En l'an 2000, le portrait linguistique était le suivant : langue maternelle française, 67%, langue maternelle anglaise, 4%, langue maternelle italienne, 13% et autres groupes linguistiques, 16%.

### **Scolaire**

Sur le plan scolaire, Montréal-Nord ne possédait qu'une seule école en 1915 : St-Charles-du-Bas-du-Sault. Aussi, il fallut construire et ouvrir deux nouvelles écoles en 1918 : Léonard et Germain-Valade. Si, en 1950, le territoire n'était desservi

que par trois écoles, Sainte-Gertrude, Saint-Vital et Nicolas-Viel, très tôt, les autorités scolaires durent procéder à l'implantation accélérée de nouveaux établissements aussi bien pour l'enseignement secondaire que pour l'enseignement primaire.

Plus de trente écoles ont été construites par les Conseils scolaires catholique et protestant pour accueillir les écoliers et les élèves de langue anglaise et de langue française, au cours des trente années suivantes.

Quatre communautés religieuses, principalement, ont travaillé auprès des jeunes, tant dans l'enseignement privé que dans l'enseignement public : les Sœurs de Sainte-Croix, de 1926 à 1967, les Clercs de Saint-Viateur, de 1947 à 1968, les Frères du Sacré-Cœur, de 1951 à 1962, et les Sœurs de Charité de Sainte-Marie, de 1955 jusqu'à aujourd'hui, en plus de contribuer à l'hébergement des aînés et aux soins des malades. Au cours des dernières années, d'autres écoles relevant du secteur privé sont venues s'ajouter aux services déjà offerts.

## **Religieux**

Dès ses débuts, Montréal-Nord était une municipalité de type plutôt rural où prospérait la culture maraîchère. Les chaleurs de l'été pouvaient amener quelques villégiateurs à s'installer temporairement sur les bords de la rivière. Dans l'ensemble, ses habitants étaient de foi catholique et fréquentaient assidûment l'église.

Après avoir été pendant longtemps des fidèles de la paroisse de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, ils ont obtenu une desserte en 1917, ont construit une église et sont devenus des paroissiens de Sainte-Gertrude. Pendant ce temps, à l'ouest du territoire, un autre lieu de culte a vu le jour, considéré d'abord comme la desserte Sainte-Marguerite-Marie, en 1923, et comme la paroisse Saint-Vital, en 1926.

À partir de 1950, les paroisses se sont multipliées pour suivre l'évolution démographique. On peut citer : Saint-Antoine-Marie-Claret et Saint-Vincent-Marie-Strambi (1951), Saint-Rémi (1957) et Saint-Camille-de-Lellis, Sainte-Colette, Notre-Dame-de-Pompéi (1960). Il importe de rappeler que la paroisse Saint Ignatius (religion anglicane) existait depuis 1921. Le lieu de culte était situé rue Cobourg, à côté de l'école Sarah Maxwell. Vers 1970, les fidèles de l'Église unie pouvaient fréquenter Galbraith United Church, non loin de la rue Prieur. Au cours des dernières années, d'autres églises, d'obédience différente, ont vu le jour.

## **Culturel**

Comme en beaucoup d'autres endroits au Québec, c'est par l'intermédiaire des exercices du culte que Montréal-Nord a connu ses premières manifestations culturelles : musique, chants et chorales. À l'occasion des fêtes religieuses, les chœurs d'enfants des écoles Nicolas-Viel et Saint-Vital faisaient les frais du chant à l'église et à l'occasion, à la messe de minuit à l'hôtel de ville. Et, à peu près au même moment, la famille Larin présentait des pièces de théâtre à l'école Nicolas-Viel, sous le nom de «Le cercle Larin». Puis, au cours des années 60, un ciné-club a été fondé par Roland Côté. À une certaine époque, la ville comptait trois cinémas.

Cependant, ce sont les années 70 qui ont marqué l'avènement d'une préoccupation municipale pour la culture avec l'implantation d'une première bibliothèque. La bibliothèque Charlevoix fut bientôt suivie par les bibliothèques Belleville, en 1973, et, surtout, Henri-Bourassa, en 1980. Des sociétés ont vu le jour comme le *Club lecto Henri-Bourassa* et la *Société d'histoire Kitchissippi*, en 1984. En l'an 2000, le *Comité d'histoire de Montréal-Nord*, formé de citoyens, a publié l'histoire de la Ville sous le titre **Montréal-Nord, d'hier à aujourd'hui**.

Au cours des vingt-cinq dernières années, de nombreuses activités d'ordre culturel ont été organisées ou encouragées par les loisirs paroissiaux, les organismes culturels et les services municipaux. Il est important de souligner l'apport important de milliers de bénévoles qui ont contribué, par leur implication, à l'essor culturel de Montréal-Nord.

## **Traditionnel**

Comme dans plusieurs villes et villages du Québec, Montréal-Nord a observé pendant longtemps de nombreuses traditions qui tenaient, tout particulièrement, à ses origines française et catholique. Très peu de ces coutumes ont été conservées, plusieurs ont été édulcorées et la plupart ont sombré dans l'oubli : la Fête-Dieu, la criée pour les âmes, la Sainte-Catherine, les fêtes champêtres.

Ces traditions et celles des différentes communautés culturelles de Montréal-Nord ont formé une trame qui, au long des jours, des semaines, des mois et des années, a permis à la Ville de se donner une identité, tout en développant chez les citoyens un sentiment d'appartenance et en créant des liens de fraternité et de solidarité.

## **Patrimonial**

Sur le boulevard Gouin, presque tout au long de son parcours, on peut découvrir un bon nombre de maisons dont la valeur architecturale a depuis longtemps été

reconnue. Pour ne citer que quelques exemples, on peut mentionner Brignon-Lapierre, Xénos, 3265 Gouin, etc.

D'autres habitations ont une valeur historique pour avoir été les témoins d'événements marquants ou pour l'usage qui en a été fait. Le 5080 du boulevard Gouin a abrité la première école du Bas-du-Sault, tout en servant de lieu de réunion du conseil municipal jusqu'en 1915. Ce patrimoine est un acquis précieux pour tous les résidants et l'inventaire qui en a été fait démontre qu'elles ont une valeur certaine aux yeux de tous ceux qui s'intéressent à une architecture plus ancienne et au patrimoine historique de Montréal-Nord.

## **Politique**

Comme les autres collectivités du Québec, Montréal-Nord a vécu sous le régime municipal et en a observé les lois et règlements. Elle a été dirigée par 14 magistrats différents et par des conseillers municipaux élus à tous les deux ans, de 1915 à 1945, à tous les trois ans, de 1945 à 1966, et à tous les quatre ans, de 1966 à 2001.

Respectant les lois votées par l'Assemblée nationale, la Ville a adopté le suffrage universel en 1966 et elle a divisé son territoire en 12 quartiers, en 1982, pour y faire élire autant de conseillers municipaux. En 1998, elle a réduit son conseil à un maire et à dix représentants, comme la loi l'y autorisait.

Parmi les personnages politiques marquants, on peut souligner les noms de Joseph Boyer, premier maire, Albert Brosseau, responsable des premiers pas de la Ville, Aimé Léonard, le phare dans la tourmente économique, et Yves Ryan, dernier maire de la Ville de Montréal-Nord, qui a dirigé les destinées de la municipalité pendant plus de trente-huit ans.

## **II. PRINCIPES DIRECTEURS**

### **1. Faciliter l'accès des citoyens à la culture**

- Offrir des espaces et des équipements culturels adéquats sur l'ensemble du territoire.
- Élaborer des programmes d'activités culturelles qui répondent aux besoins des citoyens.

Nous reconnaissons que le développement et la pratique culturels de l'arrondissement doivent tenir compte de la forte présence démographique actuelle des aînés sur le territoire de l'arrondissement.

### **2. Reconnaître le sentiment et la fierté d'appartenance à une communauté interculturelle**

- Favoriser le dialogue et l'échange entre les différentes cultures du milieu.
- Promouvoir et soutenir des stratégies pluriculturelles.
- Favoriser le développement culturel en partenariat avec le milieu pour soutenir la création de projets rassembleurs et novateurs.

### **3. Promouvoir la culture comme un outil de valorisation individuelle, sociale et de développement économique**

- Reconnaître les artistes et les créateurs du milieu.
- Reconnaître le rôle du citoyen en favorisant sa participation à la vie culturelle et artistique.
- Promouvoir des événements culturels rassembleurs pour favoriser l'amélioration du cadre de vie du citoyen.
- Reconnaître le rôle dynamique du milieu économique dans le développement culturel.
- Reconnaître le rôle clé des bibliothèques dans le développement culturel de la communauté.
- Reconnaître le rôle de la culture comme outil de cohésion sociale, intergénérationnelle et interculturelle.

#### **4. Encourager la création et l'émergence de talents et en favoriser la diffusion culturelle en créant des lieux d'échange et des outils de promotion**

- Stimuler l'éveil culturel en développant des liens entre les créateurs, les artistes professionnels et les citoyens.
- Développer une stratégie de communication et de promotion efficace qui rejoint tous les citoyens.
- Reconnaître les bibliothèques comme l'une des ressources essentielles dans le domaine des arts et des lettres.

#### **5. Assurer le rayonnement culturel et artistique de l'arrondissement**

- Développer des partenariats avec les autres arrondissements.
- Favoriser l'échange de compétences et d'expertises.
- Soutenir les créateurs et artistes de l'arrondissement dans leur rayonnement.
- Valoriser et promouvoir les activités culturelles de l'arrondissement à travers l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal.

### **III. AXES D'INTERVENTION**

#### **1. L'affirmation de l'identité culturelle**

##### Facteurs identitaires

##### **1.1 Patrimoine et histoire**

Le patrimoine et l'histoire sont la mémoire et le miroir de notre communauté. Il est donc essentiel de reconnaître, préserver et mettre en valeur l'histoire humaine, politique, économique et sociale de Montréal-Nord, ainsi que son patrimoine bâti et naturel.

## **1.2 Rythme urbain et esprit communautaire «S’urbaniser sans se déshumaniser»**

L'esprit communautaire, issu du premier tissu social campagnard et villageois, est une richesse qui est restée, malgré l'urbanisation rapide du territoire nord-montréalais. Au fil des ans, leurs successeurs de diverses origines et âges, viendront s'établir à Montréal-Nord pour cette richesse : un milieu naturellement accueillant offrant un «bâti» à l'échelle humaine, et de nombreux services.

## **1.3 Caractères multiculturel et francophone**

Suite aux vagues successives d'immigration, plusieurs communautés culturelles composent aujourd'hui le tissu social nord-montréalais, donnant ainsi un milieu de vie riche et diversifié, qui a conservé son caractère francophone.

## **1.4 Forte densité de population sur un petit territoire**

Pendant une bonne partie de son histoire, Montréal-Nord a été la deuxième ville la plus peuplée sur le territoire de l'île de Montréal.

### Objectifs

- Mettre en valeur notre patrimoine naturel et sensibiliser les citoyens sur le rôle qu'il a joué dans notre histoire.
- Intégrer la valeur du patrimoine au développement et à la vie culturelle de l'arrondissement.
- Mettre en valeur la toponymie du territoire, favoriser la dimension historique et patrimoniale de ces lieux.
- Protéger et promouvoir la tradition orale par l'intermédiaire des bibliothèques et des activités culturelles.
- Stimuler l'affirmation de l'identité culturelle à travers l'art public.
- Protéger et mettre en valeur le caractère multiculturel, francophone et communautaire.
- Promouvoir et soutenir les bibliothèques comme lieux d'échange et de dialogues interculturels.
- Favoriser l'épanouissement d'une vie culturelle forte en planifiant et valorisant des actions concrètes de développement culturel en partenariat avec les organismes du milieu.
- Maintenir la qualité de vie culturelle des citoyens.
- Encourager le rôle de l'entreprise privée dans le renforcement identitaire de la communauté.

## **2. Le soutien aux créateurs et aux arts**

Développer la culture, c'est d'abord et avant tout favoriser la création. Nos jeunes talents ont besoin de modèles de réussites artistiques. Il faut faciliter les rencontres afin de créer des opportunités d'échange et de création. Il est donc important d'établir une collaboration étroite entre les différentes ressources du milieu et d'avoir un mécanisme de reconnaissance de nos artistes.

### Objectifs

- Favoriser le développement artistique et culturel dans toutes les disciplines.
- Développer des équipements culturels adaptés pour la pratique professionnelle et amateur.
- Soutenir financièrement les arts et la création artistique par des lieux de création et de diffusion et des moyens techniques.
- Soutenir la pratique des activités culturelles et artistiques.
- Favoriser l'accessibilité aux ressources culturelles afin de soutenir les artistes.
- Créer un comité culturel permanent.
- Mettre en place des programmes et des projets mettant en valeur les artistes locaux.

## **3. La promotion de la culture et l'accessibilité des citoyens aux arts et à la culture**

L'accessibilité à la culture et au savoir est un droit fondamental pour tous les citoyens. Et nous reconnaissons la valeur du rôle de la culture en tant que moyen d'encourager le dialogue, la tolérance et le développement durable. Il est donc important de promouvoir une diffusion culturelle et artistique qui favorise la participation des citoyens. Nous devons faire connaître et valoir notre pratique culturelle locale à travers une promotion efficace. Nous devons offrir une visibilité pour les jeunes artistes et favoriser une synergie au niveau de la pratique culturelle.

## Objectifs

- Élaborer un historique et un répertoire des artistes et des artisans de l'arrondissement.
- Développer un lieu de diffusion professionnel et accessible.
- Promouvoir des outils de communication efficace, permettant de rejoindre l'ensemble de la population.
- Assurer une visibilité spécifique à toutes les disciplines artistiques.
- Diffuser des événements culturels sur tout le territoire de l'arrondissement.
- Promouvoir l'accessibilité aux arts pour les enfants et les adolescents, à travers des activités familiales.
- Favoriser les projets culturels intergénérationnels.
- Offrir des lieux publics d'expression et d'activités culturelles sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.
- Organiser et multiplier les occasions de rencontres entre les artistes professionnels et la population.
- Soutenir les bibliothèques, comme lieux d'accès privilégiés pour favoriser l'intérêt de la communauté au patrimoine culturel, aux arts et aux sciences.
- Créer une banque de noms de personnes-ressources formées dans différents champs d'applications culturelles afin de soutenir les artistes.
- Favoriser le partenariat avec le secteur privé.
- Reconnaître les bibliothèques comme lieux d'accès à toutes sortes d'informations communautaires.

#### **4. L'éducation culturelle**

L'accès à la vie culturelle doit passer par le développement de l'éducation culturelle dans un cadre d'initiation, de formation et de sensibilisation à la culture et à toutes formes d'expressions artistiques. Il est aussi important de sensibiliser les citoyens à une variété de disciplines artistiques que de stimuler l'éveil culturel des jeunes.

## Objectifs

- Soutenir les organismes culturels et les écoles qui offrent des programmes d'activités et de loisirs culturels.
- Sensibiliser les citoyens aux arts.

- Permettre à la population d'accéder, par le biais d'ateliers ou d'activités d'initiation, de sensibilisation et de formation, à des formes multiples d'expressions artistiques.
- Soutenir les programmes visant à développer chez tous, le goût de la lecture.

#### **IV. COMITÉ CULTUREL PERMANENT**

Comité consultatif

##### **1. Rôle**

Agir à titre de conseiller auprès du Comité du développement social de l'arrondissement de Montréal-Nord. Le comité culturel a pour rôle de faire des recommandations à l'arrondissement sur les grandes orientations touchant les différentes interventions que celui-ci entreprend dans le domaine culturel. Ces interventions peuvent toucher les ententes de développement culturel, les programmes d'aide et les politiques, les infrastructures et les équipements culturels, les secteurs prioritaires identifiés dans la politique culturelle et le suivi du plan d'action découlant de cette politique.

##### **2. Mandats**

- Assurer le suivi de l'application de la politique culturelle.
- Être à l'écoute de la vie culturelle et des besoins du milieu.
- Participer à l'harmonisation, la diversification et la promotion des actions culturelles sur tout le territoire, dans le respect de la politique culturelle.
- Formuler des recommandations pour l'élaboration du plan d'action 2005 - 2015 et pour le développement culturel de l'arrondissement.

##### Durée du mandat

- Exercer un mandat d'une durée de deux ans.

### 3. Membres

#### Composition

Sept membres permanents et six membres avec mandats.

- Deux conseillers - Arrondissement de Montréal-Nord
- Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - Arrondissement de Montréal-Nord
- Chef de la division bibliothèque - Arrondissement de Montréal-Nord
- Chef de la section culture - Arrondissement de Montréal-Nord
- Un représentant de la Chambre de commerce de l'arrondissement
- Un représentant de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
- Trois représentants d'organismes culturels accrédités par l'arrondissement
- Trois citoyens dont un représentant des minorités culturelles

#### Obligations des membres

- Participer à un minimum de quatre rencontres par année.
- Assister obligatoirement à trois rencontres sur quatre.

## V. PRIORITÉS DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2005 - 2015

Axes d'intervention	Priorités
<b>Affirmation de l'identité culturelle</b>	<p>Mettre en valeur la toponymie du territoire, favoriser la dimension historique et patrimoniale de ces lieux.</p> <p>Protéger et mettre en valeur le caractère multiculturel, francophone et communautaire, et favoriser l'interculturalisme.</p> <p>Planifier et valoriser des actions concrètes de développement culturel à travers toutes les disciplines artistiques, en partenariat avec les organismes du milieu.</p> <p>Encourager le rôle de l'entreprise privée dans le renforcement identitaire de la communauté.</p>
<b>Le soutien aux créateurs et aux arts</b>	<p>Créer un comité culturel permanent.</p> <p>Mettre en place des programmes et des projets mettant en valeur les artistes locaux.</p> <p>Développer des équipements culturels adaptés et un lieu de diffusion accessible pour la pratique professionnelle et amateur.</p>
<b>La promotion de la culture et l'accessibilité des citoyens aux arts et à la culture</b>	<p>Élaborer un historique et un répertoire des artistes et des artisans de Montréal-Nord.</p> <p>Promouvoir des outils de communication efficaces permettant de rejoindre l'ensemble de la population.</p> <p>Promouvoir l'accessibilité aux arts pour les enfants et les adolescents, à travers des activités familiales.</p> <p>Organiser et multiplier les occasions de rencontres entre les artistes professionnels et la population.</p> <p>Créer une banque de noms de personnes-ressources formées dans différents champs d'applications culturelles afin de soutenir les artistes.</p> <p>Promouvoir l'utilisation des bibliothèques comme lieux d'accès à toutes sortes d'informations culturelles et communautaires.</p>
<b>L'éducation culturelle</b>	<p>Soutenir les organismes culturels et les écoles qui offrent des programmes d'activités et de loisirs culturels.</p> <p>Permettre à la population d'accéder à des formes multiples d'initiation, de sensibilisation, de formation et d'expression artistiques par le biais d'ateliers ou d'activités.</p> <p>Soutenir les programmes visant à développer le goût de la lecture chez les jeunes.</p>

## VI. **ANNEXE**

### Organismes culturels accrédités

- Café jeunesse multiculturel
- Promotions culturelles et éducatives
- Ensemble philharmonique de Montréal-Nord
- Club lecto Henri-Bourassa
- Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord
- Harmonie Henri-Bourassa
- Chœur Saint-Rémi

## VII. **CONCLUSION**

L'enjeu d'une politique culturelle est ressorti clairement suite aux recommandations exprimées par les citoyens et le milieu culturel, lors du Sommet de Montréal. La culture étant un outil de développement important, autant social qu'économique, une telle politique permettra d'intervenir dans l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

Guidé par l'arrondissement de Montréal-Nord et par Montréal-Nord en action, un groupe de travail, composé de partenaires locaux et de membres de l'arrondissement, a travaillé en étroite collaboration pour présenter aujourd'hui un projet de politique culturelle.

Cette politique constituera le pivot de la stratégie d'action de la communauté dans le domaine culturel. Elle favorisera l'accès de la culture, la mise en place de projets culturels rassembleurs, l'appui aux artistes locaux et l'émergence de nouveaux talents.

### **Membres du groupe de travail**

- Cantin Sylvie, Culture, sports, loisirs et développement social
- Deguire Maryse, Loisirs Sainte-Colette
- Dénommée Céline, Culture, sports, loisirs et développement social
- Guichard Marie-Agnès, Culture, sports, loisirs et développement social
- Infantino James V., Conseiller de la Ville
- Innocent Numa, Maison des jeunes l'Ouverture
- Lagacé Roger, Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord
- Lamarre Williamson, Café jeunesse multiculturel
- Levasseur Lise, Club lecto Henri-Bourassa
- Morin Georgette, Conseillère d'arrondissement
- Paradis Yvonny, Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
- Reyes Brunilda, Les Fourchettes de l'Espoir
- St-Jean Monique, Culture, sports, loisirs et développement social
- Trivisonno Dominique, Ensemble philharmonique de Montréal-Nord